



Solvabilité 2 : les assureurs concentrent leurs efforts sur le pilier 2

Alors même que la Commission européenne a évoqué un possible décalage d'un an de la mise en application de Solvabilité 2, qui n'entrerait alors en vigueur qu'en 2014, les assureurs restent fortement mobilisés sur les différents piliers de cette nouvelle réglementation. Selon une étude réalisée en juillet par Optimind en compagnie d'OpinionWay, le pilier 2 apparaît comme le chantier phare de cette année, et 58 % des sondés y travaillent actuellement. Le premier pilier serait quant à lui en cours de finalisation pour 29 % des personnes interrogées. Préparant cette nouvelle réglementation depuis un à trois ans, les institutionnels ont davantage augmenté leurs moyens techniques et humains en 2011. Ils ont pour la plupart choisi leur progiciel de modélisation du risque et occupent en moyenne sur ce projet 20 salariés, contre 12 en 2010. Selon l'enquête, les assureurs interrogés ont retenu massivement le modèle standard pour le pilier 1. Seuls une quinzaine d'assureurs discuteraient actuellement avec l'ACP (Autorité de contrôle prudentiel) pour mettre en place leur propre modèle interne. Ils continuent aussi à effectuer des arbitrages dans leur allocation d'actifs et 90 % d'entre eux estiment encore devoir baisser leur part en actions. «Les assureurs détiennent à l'heure actuelle encore entre 10 et 15 % d'actions dans leur portefeuille, mais sous Solvabilité 2 ils ne pourront pas excéder 4 à 5 % s'ils ne veulent pas augmenter leur capital réglementaire minimum», commente Gildas Robert, actuinaire, senior manager chez Optimind. Enfin, si les assureurs appréhendent de mieux en mieux les enjeux financiers de cette nouvelle réglementation, ils sont conscients qu'ils ont encore des efforts à fournir en termes de gouvernance et de gestion des risques.